SESSION 2024

le c**nam**

UE 120 – COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 8 pages y compris la liste des comptes

⇒ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

Aucun matériel n'est autorisé.

En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

Aucun document n'est autorisé.

En conséquence, le plan comptable général est INTERDIT.

Plan comptable à utiliser : voir liste des comptes à 3 chiffres ci-jointe.

Dossier 1 : Gestion des immobilisations

Dossier 2 : Opérations en devises

Dossier 3 : Affectation du résultat et variation du capital

<u>Dossier 4</u>: Provisions pour risques et charges

5,5 points 5 points

7,5 points

2 points

Le sujet comprend 4 dossiers accompagnés de 5 documents numérotés de 1 à 5 à consulter.

Dossier 1

Document 1 : Informations relatives à l'acquisition d'un scanner médical Document 2 : Informations concernant la réparation d'un échographe

Dossier 2

Document 3 : Position globale de change Document 4 : Opération de couverture

Dossier 3

Document 5: Plan de restructuration



Vous travaillez au sein le cabinet d'expertise comptable ATEC situé à Paris et vous êtes en charge de 4 dossiers.

Pour l'ensemble des dossiers, le taux de TVA est le taux normal.

DOSSIER 1 : GESTION DES IMMOBILISATIONS (5.5 points)

La SARL MEDIAN est un laboratoire d'analyses médicales situé à Paris. Vous devez analyser et comptabiliser différentes opérations liées aux immobilisations.

Partie 1 : Acquisition d'une immobilisation corporelle

Le 1/7/2023, la société MEDIAN fait l'acquisition d'un scanner destiné à la réalisation d'examens médicaux.

Travail à faire

A l'aide du document 1,

- 1.1) Rappeler la définition des dépenses de gros entretien et grandes révisions et indiquer les deux méthodes admises par le PCG pour comptabiliser ces dépenses.
- 1.2) Indiquer les solutions comptables concernant les frais de formation engagés lors de l'acquisition d'une immobilisation.
- 1.3) Calculer le coût d'acquisition de l'immobilisation en justifiant le traitement de chaque dépense sachant que la société applique la méthode par composant pour la comptabilisation des programmes de gros entretien ou grande révision.
- 1.4) Présenter les écritures à comptabiliser au cours de l'exercice 2023.

Partie 2 : Composant non identifié à l'origine

La société MEDIAN doit réparer un échographe. Elle doit remplacer le pupitre de commande de la machine qui est hors d'usage. Ce pupitre de commande est une pièce essentielle sans laquelle l'échographe ne peut pas fonctionner.

Travail à faire

A l'aide du document 2,

- 1.5) Justifier la comptabilisation d'un nouveau composant non identifié à l'origine.
- 1.6) Présenter les écritures à comptabiliser lors du renouvellement du composant le 1/1/2023.
- 1.7) Présenter l'écriture d'amortissement du nouveau composant au 31/12/2023.

DOSSIER 2 : OPERATIONS EN DEVISES (5 points)

L'entreprise MEDOUTI est une entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de matériels électroniques. Installée en France, elle réalise une grande partie de son activité à l'étranger et gère des factures libellées en devises.

Travail à faire

A l'aide des documents 3 et 4,

- 2.1) Indiquer les deux cas d'ajustement de la provision pour perte de change prévus par le PCG en indiquant si leur application est obligatoire ou facultative.
- 2.2) Présenter la notion de position globale de change et ses conditions de mise en œuvre.

- 2.3) A partir du document 3, présenter les écritures qui vous semblent nécessaires au 31/12/2023. Justifier les montants.
- 2.4) A partir du document 4, présenter l'ensemble des écritures nécessaires au cours des exercices 2023 et 2024
- 2.5) A partir du document 4, indiquer si l'entreprise a eu raison de mettre en place une opération de couverture ?

DOSSIER 3 : AFFECTATION DU RESULTAT ET VARIATION DU CAPITAL (7.5 points)

La SA DEFI est une société spécialisée dans la production de systèmes de climatisation. La société cumule des pertes depuis plusieurs exercices.

Partie 1 : Affectation du résultat

Le capital de la SA DEFI est composé de 5 000 actions dont la valeur nominale est de 10 €. Le capital est entièrement libéré.

Les capitaux propres avant affectation du résultat au 31/12/2022 sont les suivants :

Capital	4	50 <mark>0</mark> 00
Reserve légale		1000
Réserves facultatives		2000
RAN	-2	20 000
Résultat de l'exercice	- 1	12 000
CAPITAUX PROPRES	2	21 000

Après affectation des pertes de l'exercice 2022 lors de l'AG du 20 juin 2023, les capitaux propres de la société sont les suivants :

Capital	50 000
Reserve légale	1 000
RAN	-30 000
CAPITAUX PROPRES	21 000

Travail à faire

- 3.1) En comparant les capitaux propres au 31/12/2022 et au 20/6/2023, indiquer les modalités d'affectation du résultat de l'exercice 2022.
- 3.2) Comptabiliser l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Partie 2: Variation du capital

Le 10 octobre 2023, les actionnaires de la SA DEFI, réunis en assemblée générale extraordinaire, décident :

- de procéder à une réduction du capital d'un montant de 30 000 € pour apurer les pertes. Cette réduction de capital se traduira par une diminution de la valeur nominale de l'action qui passera de 10 € à 4 € sans modification du nombre d'actions. - de procéder immédiatement à une augmentation de capital par apport en numéraire de 17 000 €. Cette augmentation est réalisée en émettant 4 250 actions nouvelles à un prix d'émission de 4.2 €.

Les actions nouvelles sont libérées immédiatement à hauteur de 50%.

Cette augmentation de capital est réservée à la SA SAUVEUR qui détient déjà 20% du capital de la SA DEFI.

Travail à faire

- 3.3) Justifier le recours au « coup de l'accordéon » décidé lors de l'AGE du 10 octobre 2023.
- 3.4) Comptabiliser la réduction de capital.
- 3.5) Expliquer les modalités de l'augmentation de capital en numéraire en justifiant :
 - a) le montant de l'augmentation de capital d'un montant de 17 000 €,
 - b) l'émission de 4 250 actions,
 - c) le prix d'émission fixé à 4.2 €.
- 3.6) Comptabiliser l'augmentation de capital.
- 3.7) Présenter l'écriture à comptabiliser le 10/10/2023 dans la comptabilité de la SA SAUVEUR.

Le 15 mars 2024, la SA DEFI appelle les 50% restant de l'augmentation du capital. La SA SAUVEUR verse les fonds le 15 avril 2024.

Travail à faire

3.8) Présenter l'ensemble des écritures nécessaires pour la SA DEFI au cours de l'exercice 2024.

DOSSIER 4 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2 points)

La SARL TIF exploite 6 salons de coiffure situés en région parisienne. Face à la baisse de ses résultats, les dirigeants de la société ont préparé une restructuration.

Travail à faire

A l'aide du document 5,

- 4.1) Rappeler la définition d'une provision.
- 4.2) Vérifier que les conditions de comptabilisation d'une provision pour restructuration sont remplies.
- 4.3) Comptabiliser la provision au 31/12/2023.

DOCUMENTS

Document 1 : Informations relatives à l'acquisition d'un scanner médical

La facture du 1/7/2023 du fournisseur indique les éléments suivants :

• Prix d'achat du scanner : 195 000€ HT

• Transport : 1 000 € HT

• Installation et réglages = 2 000€ HT

• Test de fonctionnement : 2 000€ HT

• Formation d'un salarié à l'utilisation de la machine 5 au 6 février 2023 : 5 000€ HT

La machine est mise en service le 1/7/2023.

Le 10/7/2023, le fournisseur est intervenu pour tester le fonctionnement de la machine pour un montant de 2000€ HT (facture du 10/7/2023). Une perte d'exploitation de 3 000€ HT est liée à l'arrêt de la machine pendant le test.

Une révision du scanner est obligatoire tous les 2 ans afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et obtenir la certification nécessaire pour réaliser des examens médicaux. Le coût de la révision est estimé à 10 000€ HT.

La durée d'utilisation prévue du scanner est de 10 ans.

L'entreprise retient l'amortissement linéaire pour toutes ses immobilisations.

Document 2 : Informations concernant la réparation d'un échographe

Le 01/01/2023, la société MEDIAN remplace le pupitre de commande d'un échographe.

Les caractéristiques de l'échographe sont les suivantes :

• Coût d'acquisition : 20 000€ HT

• Mise en service le 01/01/2021

• Durée d'utilisation prévue : 5 ans

• Amortissement linéaire

Le coût d'acquisition du nouveau pupitre de commande est de 6 000€ HT (facture du 01/01/2023).

Ce nouveau pupitre sera utilisé jusqu'à la fin de l'utilisation de l'échographe et ne fera pas l'objet d'un nouveau remplacement.

Le pupitre hors d'usage n'avait pas fait l'objet d'une comptabilisation séparée lors de l'acquisition de l'échographe.

La valeur d'origine du pupitre de commande est évaluée à 5 000€ HT.

Document 3 : Position globale de change

A la clôture de l'exercice 2023, la société constate l'existence :

• d'une créance commerciale de 1 000 000 \$ comptabilisée le 1er novembre 2023 pour un montant de 950 000€ dont l'échéance est fixée au 20 janvier 2024

• d'une dette commerciale de 500 000 \$ à échéance du 5 janvier 2024. Cette dette a été comptabilisée le 15/10/2023 pour un montant de 470 000€.

L'entreprise a choisi de recourir à la dérogation en matière de position globale de change.

Au 31/12/2023, le cours du dollar est de $0.9 \in$.

Document 4 : Opération de couverture

Le 10/11/2023, la société a effectué vendu des produits à un client anglais pour un montant de 100 000 £. La facture correspondante a été envoyée à la même date. L'échéance de la facture est fixée au 25/01/2024.

Pour se prémunir contre la baisse du cours de la livre, la société met en place une couverture de change partielle, en signant le 1/12/2023 un contrat prévoyant la vente à terme de 50~000£ au cours fixé d'avance de 1£ = 1.16€ le 25/01/2024.

Le cours de la livre en euro est de :

- 1£ pour 1.18€ le 10/11/2023,
- 1£ pour 1.15€ le 31/12/2023,
- 1£ pour 1.15€ le 25/01/2024.

Document 5: Plan de restructuration

Le plan de restructuration prévoit pour 2024 la fermeture d'un salon déficitaire et le licenciement de 3 salariés.

Le coût de la restructuration prévue comporte les éléments suivants :

- Indemnités de licenciement : 30 000 €
- Coût du déménagement des immobilisations et des stocks dans les autres établissements : 5 000 €
- Formation des salariés non licenciés : 10 000€
- Indemnité de résiliation du bail du local commercial de l'établissement fermé : 5 000 €

La direction a annoncé officiellement la restructuration aux salariés le 10 novembre 2023.

LISTE DES COMPTES A 3 CHIFFRES

- 101 Capital
- 104 Primes liées au capital social
- 105 Ecarts de réévaluation
- 106 Réserves
- 107 Ecart d'équivalence
- 108 Compte de l'exploitant
- 109 Actionnaires : Capital souscrit non appelé
- 110 Report à nouveau (solde créditeur)
- 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 120 Résultat de l'exercice (bénéfice)
- 129 Résultat de l'exercice (perte)
- 131 Subventions d'équipement
- 138 Autres subventions d'investissement
- 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat
- 142 Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143 Provisions réglementées relatives aux stocks

144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif

- 145 Amortissements dérogatoires
- 146 Provision spéciale de réévaluation
- 147 Plus-values réinvesties
- 148 Autres provisions réglementées
- 151 Provisions pour risques
- 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 Provisions pour impôts
- 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)
- 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
- 158 Autres provisions pour charges
- 161 Emprunts obligataires convertibles
- 163 Autres emprunts obligataires
- 164 Emprunts auprès des établissements de crédit
- 165 Dépôts et cautionnements recus
- 166 Participation des salariés aux résultats
- 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
- 168 Autres emprunts et dettes assimilées
- 169 Primes de remboursement des obligations
- 171 Dettes rattachées à des participations (groupe)
- 174 Dettes rattachées à des participations (hors groupe)
- 178 Dettes rattachées à des sociétés en participation
- 181 Comptes de liaison des établissements
- 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)
- 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 188 Comptes de liaison des sociétés en participation
- 201 Frais d'établissement
- 203 Frais de recherche et de développement
- 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 206 Droit au bail

- 207 Fonds commercial
- 208 Autres immobilisations incorporelles
- 211 Terrains
- 212 Agencements et aménagements de terrains
- 213 Constructions
- 214 Constructions sur sol d'autrui
- 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218 Autres immobilisations corporelles
- 220 Immobilisations mises en concession
- 231 Immobilisations corporelles en cours
- 232 Immobilisations incorporelles en cours
- 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 250 Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées
- 261 Titres de participation
- 266 Autres formes de participations
- 267 Créances rattachées à des participations
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 271 Titres immobilisés autres que TIAP (droit de propriété)
- 272 Titres immobilisés (droit de créance)
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)
- 274 Prêts
- 275 Dépôts et cautionnements versés
- 276 Autres créances immobilisées
- 277 Actions propres ou parts propres
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 280 Amortissements des immobilisations incorporelles
- 281 Amortissements des immobilisations corporelles
- 282 Amortissements des immobilisations mises en concession
- 290 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
- 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
- 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession
- 293 Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours
- 296 Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
- 297 Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières
- 311 Matière (ou groupe) A
- 312 Matière (ou groupe) B
- 317 Fournitures A, B, C, ...
- 321 Matières consommables
- 322 Fournitures consommables
- 326 Emballages
- 331 Produits en cours
- 335 Travaux en cours
- 341 Etudes en cours

- 345 Prestations de services en cours
- 351 Produits intermédiaires
- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels (ou matières de récupération)
- 371 Marchandise (ou groupe) A
- 372 Marchandise (ou groupe) B
- 380 Stocks en dépôt ou en consignation
- 391 Provisions pour dépréciation des matières premières
- 392 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
- 393 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de biens
- 394 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de services
- 395 Provisions pour dépréciation des stocks de produits
- 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises
- 401 Fournisseurs
- 403 Fournisseurs Effets à payer
- 404 Fournisseurs d'immobilisations
- 405 Fournisseurs d'immobilisations Effets à payer
- 408 Fournisseurs Factures non parvenues
- 409 Fournisseurs débiteurs
- 411 Clients
- 413 Clients Effets à recevoir
- 416 Clients douteux ou litigieux
- 418 Clients Produits non encore facturés
- 419 Clients créditeurs
- 421 Personnel Rémunérations dues
- 422 Comités d'entreprise, d'établissement, ...
- 424 Participation des salariés aux résultats
- 425 Personnel Avances et acomptes
- 426 Personnel Dépôts
- 427 Personnel Oppositions
- 428 Personnel Charges à payer et produits à recevoir
- 431 Sécurité sociale
- 437 Autres organismes sociaux
- 438 Organismes sociaux Charges à payer et produits à recevoir
- 441 Etat Subventions à recevoir
- 442 Etat Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
- 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux
- 444 Etat Impôt sur les bénéfices
- 445 Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
- 446 Obligations cautionnées
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
- 448 Etat Charges à payer et produits à recevoir
- 451 Groupe
- 455 Associés Comptes courants
- 456 Associés Opérations sur le capital
- 457 Associés Dividendes à payer
- 458 Associés Opérations faites en commun et en GIE
- 462 Créances sur cessions d'immobilisations
- 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement

- 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
- 468 Divers Charges à payer et produits à recevoir
- 471 à 475 Comptes d'attente
- 476 Différences de conversion ACTIF
- 477 Différences de conversion PASSIF
- 478 Autres comptes transitoires
- 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 486 Charges constatées d'avance
- 487 Produits constatés d'avance
- 488 Comptes de répartition périodique des charges et des produits
- 491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients
- 495 Provisions pour dépréciation des comptes du groupe et des associés
- 496 Provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers
- 501 Parts dans des entreprises liées
- 502 Actions propres
- 503 Actions
- 504 Autres titres conférant un droit de propriété
- 505 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
- 506 Obligations
- 507 Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
- 508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 511 Valeurs à l'encaissement
- 512 Banques
- 514 Chèques postaux
- 515 «Caisses» du Trésor et des établissements publics
- 516 Sociétés de bourse
- 517 Autres organismes financiers
- 518 Intérêts courus
- 519 Concours bancaires courants
- 520 Instruments de trésorerie
- 531 Caisse siège social
- 532 Caisse succursale (ou usine) A
- 533 Caisse succursale (ou usine) B
- 540 Régies d'avance et accréditifs
- 580 Virements internes
- 590 Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement
- 601 Achats stockés Matières premières (et fournitures)
- 602 Achats stockés Autres approvisionnements
- 603 Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)
- 604 Achats d'études et prestations de services
- 605 Achats de matériel, équipements et travaux
- 606 Achats non stockés de matières et fournitures
- 607 Achats de marchandises
- 609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 611 Sous-traitance générale

- 612 Redevances de crédit-bail
- 613 Locations
- 614 Charges locatives et de co-propriété
- 615 Entretien et réparations
- 616 Primes d'assurance
- 617 Etudes et recherches
- 618 Divers
- 619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
- 621 Personnel extérieur à l'entreprise
- 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 623 Publicité, publications, relations publiques
- 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
- 625 Déplacements, missions et réceptions
- 626 Frais postaux et de télécommunications
- 627 Services bancaires et assimilés
- 628 Divers
- 629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
- 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
- 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
- 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
- 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
- 641 Rémunérations du personnel
- 644 Rémunération du travail de l'exploitant
- 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
- 646 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
- 647 Autres charges sociales
- 648 Autres charges de personnel
- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés logiciels, droits et valeurs similaires
- 653 Jetons de présence
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales
- 658 Charges diverses de gestion courante
- 661 Charges d'intérêt
- 664 Pertes sur créances liées à des participations
- 665 Escomptes accordés
- 666 Pertes de change
- 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 668 Autres charges financières
- 671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
- 675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
- 678 Autres charges exceptionnelles
- 681 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges d'exploitation
- 686 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges financières
- 687 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges exceptionnelles

- 691 Participation des salariés aux résultats
- 695 Impôts sur les bénéfices
- 696 Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions
- 697 Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
- 698 Intégration fiscale
- 699 Produits Report en arrière des déficits
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes de produits intermédiaires
- 703 Ventes de produits résiduels
- 704 Travaux
- 705 Etudes
- 706 Prestations de services
- 707 Ventes de marchandises
- 708 Produits des activités annexes
- 709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
- 713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)
- 721 Immobilisations incorporelles
- 722 Immobilisations corporelles
- 740 Subventions d'exploitation
- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
- 753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants....
- 754 Ristournes perçues des coopératives
- 755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 756 Gains de change sur créances et dettes commerciales
- 758 Produits divers de gestion courante
- 761 Produits de participations
- 762 Produits des autres immobilisations financières
- 763 Revenus des autres créances
- 764 Revenus des valeurs mobilières de placement
- 765 Escomptes obtenus
- 766 Gains de change
- 767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 768 Autres produits financiers
- 771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- 775 Produits des cessions d'éléments d'actif
- 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
- 778 Autres produits exceptionnels
- 781 Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)
- 786 Reprises sur provisions pour risques (à inscrire dans les produits financiers)
- 787 Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)
- 791 Transferts de charges d'exploitation
- 796 Transferts de charges financières
- 797 Transferts de charges exceptionnelles